

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 957 492		5 957 492	6 825 748
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	463 094	42	463 135	401 435
Chiffre d'affaires net	6 420 585	42	6 420 627	7 227 183
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			115 611	91 185
Autres produits			872	2 749
Total produits d'exploitation (I)			6 537 109	321 116
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			4 982 005	6 072 460
Variations de stock			-147 921	-451 604
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-57 319	-62 684
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			593 766	571 199
Impôts, taxes et versements assimilés			53 504	61 753
Salaires et traitements			406 126	408 594
Charges sociales			125 119	128 015
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 931	41 705
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			117 726	66 367
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 304	6 931
Total charges d'exploitation (II)			6 119 243	6 842 735
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			417 866	478 381
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			44	24
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			32	98
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			75	121
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			22 402	15 239
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			22 402	15 239
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-22 327	-15 118
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			395 539	463 263

CERTIFIÉ CONFORME

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 154	20 619
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 154	20 619
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 655	19 177
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 655	19 177
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 501	1 442
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	93 411	116 257
Total des produits (I+III+V+VII)	6 538 339	7 341 857
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 239 711	6 993 408
BENEFICE OU PERTE	298 627	348 448
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		6 859
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		17 511
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 644	23 518	126	1 235
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	112 513	112 453	60	305
Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 916	84 525	5 391	8 182
Autres immobilisations corporelles	595 993	417 549	178 445	152 763
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 573		1 573	1 573
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 268 007	638 044	629 963	608 425
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 828 546	103 172	1 725 374	1 614 258
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	340 749	33 017	307 732	187 769
Autres créances	59 534		59 534	61 268
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	278 807		278 807	376 305
Charges constatées d'avance (3)	6 223		6 223	917
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 513 859	136 189	2 377 670	2 240 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 781 866	774 233	3 007 633	2 848 944
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	554 028	415 580
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	298 627	348 448
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 289 439	1 200 812
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	285 427	393 031
Emprunts et dettes financières diverses (3)	347 399	137 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 370	62 460
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759 191	858 151
Dettes fiscales et sociales	155 599	170 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	113 207	26 334
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 718 194	1 648 132
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 007 633	2 848 944
(1) Dont à plus d'un an (a)	198 954	83 649
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 461 870	1 502 023
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 219	1 316
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

100% MOTO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 378.000 €
Siège social : 40 rue Ettore Bugatti
Parc d'Activités Garosud
34070 MONTPELLIER
RCS Montpellier n° 404 744 120

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2024**

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 298 627 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 298 627 €

Affectation

- A titre dividendes 88 627 €

Le solde, soit 210 000 €

Au compte « Report à nouveau »,

Qui se trouve porté à 764 028 €

Capitaux propres

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 1 200 812 €.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc d'environ 93,79euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social avant le 30/09/2024.

Rappel des dividendes distribués

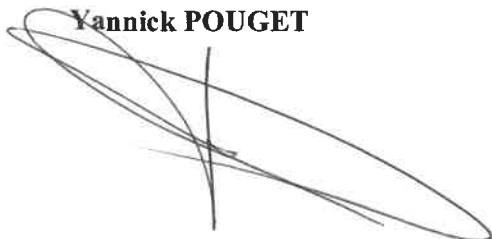
L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

DECISION COLLECTIVE DU	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
30/06/2023	210 000 €
30/06/2022	207 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant

Yannick POUGET



100% MOTO

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud
40, rue Ettore Bugatti
34 070 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

100% MOTO

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud

40, rue Ettore Bugatti

34 070 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société 100% MOTO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 100% MOTO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

100% MOTO

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Castelnau le lez, le 12 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Julie BILLARD



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 644	23 518	126	1 235
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	112 513	112 453	60	305
Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 916	84 525	5 391	8 182
Autres immobilisations corporelles	595 993	417 549	178 445	152 763
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 573		1 573	1 573
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 268 007	638 044	629 963	608 425
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 828 546	103 172	1 725 374	1 614 258
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	340 749	33 017	307 732	187 769
Autres créances	59 534		59 534	61 268
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	278 807		278 807	376 305
Charges constatées d'avance (3)	6 223		6 223	917
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 513 859	136 189	2 377 670	2 240 518
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	3 781 866	774 233	3 007 633	2 848 944
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	554 028	415 580
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	298 627	348 448
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 289 439	1 200 812
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	285 427	393 031
Emprunts et dettes financières diverses (3)	347 399	137 220
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	57 370	62 460
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759 191	858 151
Dettes fiscales et sociales	155 599	170 936
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	113 207	26 334
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 718 194	1 648 132
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 007 633	2 848 944
(1) Dont à plus d'un an (a)	198 954	83 649
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 461 870	1 502 023
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 219	1 316
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	5 957 492		5 957 492	6 825 748
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	463 094	42	463 135	401 435
Chiffre d'affaires net	6 420 585	42	6 420 627	7 227 183
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			115 611	91 185
Autres produits			872	2 749
Total produits d'exploitation (I)			6 537 109	7 321 116
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			4 982 005	6 072 460
Variations de stock			-147 921	-451 604
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-57 319	-62 684
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			593 766	571 199
Impôts, taxes et versements assimilés			53 504	61 753
Salaires et traitements			406 126	408 594
Charges sociales			125 119	128 015
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 931	41 705
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			117 726	66 367
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			6 304	6 931
Total charges d'exploitation (II)			6 119 243	6 842 735
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			417 866	478 381
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			44	24
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			32	98
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			75	121
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			22 402	15 239
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			22 402	15 239
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-22 327	-15 118
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			395 539	463 263

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 154	20 619
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 154	20 619
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 655	19 177
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	4 655	19 177
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 501	1 442
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	93 411	116 257
Total des produits (I+III+V+VII)	6 538 339	7 341 857
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 239 711	6 993 408
BENEFICE OU PERTE	298 627	348 448
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		6 859
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		17 511
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 007 633 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 298 627 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 644			23 644
Immobilisations incorporelles	459 901			459 901
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 916			89 916
- Installations générales, agencements aménagements divers	473 278	2 969		476 247
- Matériel de transport	2 078	58 500		60 578
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 168			59 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	736 953	61 469		798 422
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 573			1 573
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			8 111
Immobilisations financières	9 685			9 685
ACTIF IMMOBILISE	1 206 538	61 469		1 268 007

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		61 469		61 469
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		61 469		61 469
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 410	1 108		23 518
Immobilisations incorporelles	22 410	1 108		23 518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 208	245		112 453
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 734	2 791		84 525
- Installations générales, agencements aménagements divers	327 182	33 065		360 247
- Matériel de transport	274	877		1 151
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 306	1 845		56 151
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	575 703	38 823		614 526
ACTIF IMMOBILISE	598 113	39 931		638 044

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 414 617 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	340 749	340 749	
Autres	59 534	59 534	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 223	6 223	
Total	414 617	406 505	8 111
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	103 863
Fournisseurs - RRR à obtenir	30 449
Etat - produits à recevoir	855
Total	135 167

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 660 824 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 219	1 219		
- à plus de 1 an à l'origine	284 208	85 254	98 954	100 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 255	1 255		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759 191	759 191		
Dettes fiscales et sociales	155 599	155 599		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	459 352	459 352		
Produits constatés d'avance				
Total	1 660 824	1 461 870	98 954	100 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	107 507			
(**) Dont envers les associés	346 145			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	55 972
Agios a echoir	1 219
Intérêts courus	1 255
Dettes provis. pr congés à payer	31 984
Etat - autres charges à payer	13 139
Taxe d apprentissage CAP	322
Formation continue CAP	1 791
Total	105 681

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 223		
Total	6 223		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	345 460	42	345 502
Ventes de marchandises	5 957 492		5 957 492
Produits des activités annexes	117 633		117 633
TOTAL	6 420 585	42	6 420 627

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
CGI (Ford Transit) = 42 mois	13 918
BMW Financial Services = 20 mois	30 689
Autres engagements donnés	44 607
Total	44 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros

100% MOTO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 378 000 €
Siège social : 40 rue Ettore Bugatti
Parc d'Activités Garosud
34070 MONTPELLIER
RCS Montpellier n° 404 744 120

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions de l'article L 223-26 du Code de Commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, puis soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Lors de cette assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux comptes.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Nos activités :

- d'achat, de vente, de location et de réparation de cycles et motocycles et de tous accessoires s'y rapportant ;
- d'achat et de vente de véhicules automobiles d'occasion ;
- de location de motos et scooters ;

se sont poursuivies favorablement et nous constatons un petit recul de notre chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 s'élève à 6 420 627 € contre 7 227 183 € l'exercice précédent, soit une baisse de 11,16 %.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 6 119 243 € contre 6 842 735 € l'exercice précédent, soit une diminution de 10,57 %.

Le résultat de l'exercice 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 298 627 € contre 348 448 € l'exercice précédent, soit une baisse de 14,3 %.

Évènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Activités en matière de recherche et développement

Néant

Evolution prévisible de la situation de la société et perspective d'avenir

L'activité devrait se maintenir sur 2024, les perspectives semblent bonnes.

Principaux risques et incertitudes

Nous restons vigilants sur l'évolution de l'économie, notamment en raison des incertitudes géopolitiques internationales et aux turbulences de la politique nationale.

II - ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE.

Néant

III - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

IV – EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

(Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre indicatif.)

RAPPORT DE GESTION	EXERCICE 2023 En €	EXERCICE 2022 En €	Variation	
			En valeur	En %
Chiffre d'affaires net	6 420 627	7 227 183	-806 556	-11,16
Total des produits d'exploitation	6 537 109	7 321 116	-784 007	-10,71
Achats de marchandises et variations de stock	4 776 765	5 558 172	-781 407	-14,06
Autres achats et charges externes	593 766	571 199	22 567	+3,95
Impôts et taxes	53 504	61 753	-8 249	-13,36
Salaires et traitements	406 126	408 594	-2 468	-0,60
Charges sociales	125 119	128 015	-2 896	-2,26
Dotation aux amortissements et dépréciations	157 657	108 072	49 585	45,88
Autres charges	6 304	6 931	-627	-9,05
Total des charges d'exploitation	6 119 243	6 842 735	-723 492	-10,57
Résultat d'exploitation	417 866	478 381	-60 515	-12,65
Résultat financier	-22 327	-15 118	-7 209	-47,68

Résultat courant avant impôts	395 539	463 263	-67 724	-14,62
Résultat exceptionnel	-3 501	1 442	-4 943	N/S
Impôts sur les bénéfices	93 411	116 257	-22 846	-19,65
Résultat net	298 627	348 448	-49 821	-14,30
Nombre moyen de salariés	13	12	1	8,33
Total Bilan	3 007 633	2 848 944	158 689	5,57

V - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

VI - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 298 627 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice 298 627 €

Affectation

- A titre dividendes 88 627 €

Le solde, soit 210 000 €

Au compte « Report à nouveau »,

Qui se trouvera porté à 764 028 €

Capitaux propres

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société resteront à 1 200 812 €.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire serait donc d'environ 93,79 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social avant le 30/09/2024.

Rappel des dividendes distribués

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

DECISION COLLECTIVE DU	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
30/06/2023	210 000 €
30/06/2022	207 000 €

VII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

44

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charges des dépenses non déductibles du résultat fiscal à hauteur de 920 € :

- 655 € d'amendes et pénalités
- 245 € d'amortissements excédentaires
- 20 € de taxe sur les véhicules de société

VIII – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L.441-14 et D.441-6 du Code de Commerce, nous devrions vous communiquer les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31/12/2023 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, ou indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans un tableau récapitulatif.

Il sera inséré une mention spécifique sur cette obligation dans le rapport du Commissaire aux Comptes, l'information sur ces délais de paiement ne pouvant être transmise de façon fiable.

IX – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons par ailleurs vous présenter le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

X – SITUATION DES MANDATS DE DIRECTION ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les mandats des Commissaires aux comptes viendront à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2026.

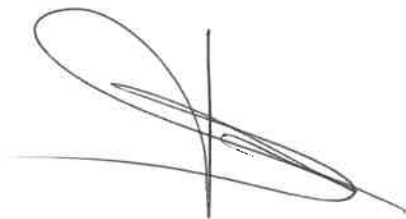
XI – DIRECTION DE LA SOCIETE

Rémunération du Gérant :

Nous vous précisons que la rémunération effective de la gérance pour l'exercice clos le 31/12/2023 a été de 39 428 €. Par ailleurs, les cotisations sociales sont prises en charge par la Société.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Gérant
M. Yannick POUGET



Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 007 633 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 298.627 Euro.

CERTIFIÉ CONFORME

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/05/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 644			23 644
Immobilisations incorporelles	459 901			459 901
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	89 916			89 916
- Installations générales, agencements aménagements divers	473 278	2 969		476 247
- Matériel de transport	2 078	58 500		60 578
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 168			59 168
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	736 953	61 469		798 422
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 573			1 573
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			8 111
Immobilisations financières	9 685			9 685
ACTIF IMMOBILISE	1 206 538	61 469		1 268 007

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		61 469		61 469
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		61 469		61 469
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 410	1 108		23 518
Immobilisations incorporelles	22 410	1 108		23 518
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 208	245		112 453
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	81 734	2 791		84 525
- Installations générales, agencements aménagements divers	327 182	33 065		360 247
- Matériel de transport	274	877		1 151
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 306	1 845		56 151
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	575 703	38 823		614 526
ACTIF IMMOBILISE	598 113	39 931		638 044

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 414 617 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	340 749	340 749	
Autres	59 534	59 534	
Capital souscrit - appelé, non versé	6 223	6 223	
Charges constatées d'avance			
Total	414 617	406 505	8 111
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	103 863
Fournisseurs - RRR à obtenir	30 449
Etat - produits à recevoir	855
Total	135 167

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 660 824 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 219	1 219		
- à plus de 1 an à l'origine	284 208	85 254	98 954	100 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 255	1 255		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	759 191	759 191		
Dettes fiscales et sociales	155 599	155 599		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	459 352	459 352		
Produits constatés d'avance				
Total	1 660 824	1 461 870	98 954	100 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	107 507			
(**) Dont envers les associés	346 145			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	55 972
Agios a echoir	1 219
Intérêts courus	1 255
Dettes provis. pr congés à payer	31 984
Etat - autres charges à payer	13 139
Taxe d apprentissage CAP	322
Formation continue CAP	1 791
Total	105 681

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 223		
Total	6 223		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	345 460	42	345 502
Ventes de marchandises	5 957 492		5 957 492
Produits des activités annexes	117 633		117 633
TOTAL	6 420 585	42	6 420 627

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 000 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
CGI (Ford Transit) = 42 mois	13 918
BMW Financial Services = 20 mois	30 689
Autres engagements donnés	44 607
Total	44 607
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :
Cautions diverses : 90 000 euros